

ENQUÊTE SUR L'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION THERMIQUE

Ile-de-France

Activité : **RÉNOVATION**

Missions : **Enquête**

Conseil

❖ **Entreprises partenaires**

**DHUP
PARIS**

❖ **Bureaux d'études**

ONTSBTP

❖ **Localisation**

Ile-de-France

❖ **Date de livraison**

2017

❖ **Surface**

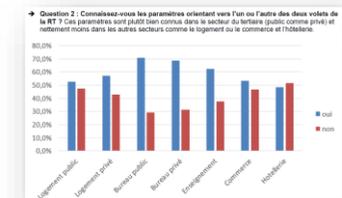
❖ **Montant travaux**

N.C.

❖ **Responsables
POUGET Consultants**

Charles ARQUIN
Arnaud GABILLAT

QUESTIONS	DESCRIPTION
Question 1	« Selon vous la réglementation thermique est-elle la même dans le neuf et dans l'existant ? »
Question 2	« Connaissez-vous les différents paramètres orientant vers l'un ou l'autre des deux volets de la RT Ex ? »
Question 3	« Quel volet de la réglementation thermique Ex appliquez-vous ? » proportion RT globale / RT Ex ?
Question 4	« La RT globale vous semble-t-elle plus exigeante en termes de qualité de travaux ? »
Question 5	« Le seuil des 300 euros / m ² est-il rapidement atteint ? »
Question 6	« Pour quel type d'opérations est-il atteint rapidement ? »
Question 7	« Le coût des travaux au sens de la RT vous semble-t-il facile à calculer ? »
Question 8	« Seriez-vous prêt à rééchelonner votre programme de travaux pour passer en RT par éléments ? »
Question 9	« L'application du volet RT Globale est-elle génératrice de surcoûts au niveau des travaux ? »
Question 10	« Avez-vous déjà réalisé une opération en RT globale ? »
Question 11	« Souhaiteriez-vous poursuivre cette enquête par un second entretien ? »



FOCUS

POUGET Consultants, en partenariat avec ONTSBTP, a réalisé une enquête auprès de **plus de 300 maîtres d'ouvrages** sur l'application de la réglementation thermique dans l'existant. Cette étude a porté sur **7 secteurs différents : résidentiel public et privé, tertiaire public et privé, hôtellerie, commerces et enseignement**. L'étude s'est déroulée en 2 phases :

- Phase 1 : enquête téléphonique, sur la base d'un **questionnaire de 15 minutes**, auprès de plus de 300 maîtres d'ouvrages.
- Phase 2 : **entretiens approfondis auprès d'une vingtaine de maîtres d'ouvrages** de tous secteurs. Cette phase comprenait également un recueil des attentes de ces maîtres d'ouvrage sur une potentielle refonte du dispositif.

Un rapport final a permis de synthétiser les principales informations suivantes : connaissance de la RT par les maîtres d'ouvrage, quel volet est appliqué, pourquoi ? Et enfin, comment le dispositif pourrait-il évoluer ?